

La lettre Natura 2000

de la Truyère et du Lot

n°5 - Novembre 2014

P2 : Comment reconnaît-on le Milan royal ?

P3 : Infos agricoles

P4/5 : Le site Truyère en 2014

P6/7 : Le site Lot en 2014

P8 : Carte des deux sites



ZPS « Gorges de la Truyère »

Code : FR 7312013

16 681 ha sur 14 communes

Espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire : Aigle botté, Alouette lulu, Busard Saint-Martin, Bondrée apivore, Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin, Engoulevent d'Europe, Grand-duc d'Europe, Milan noir, Milan royal, Pic mar, Pie-grièche écorcheur, Torcol fourmilier

ZSC « Haute vallée du Lot entre Espalion et St-Laurent d'Olt et gorges de la Truyère, basse vallée du Lot et le Goul »

Code : FR 7300874

5 597 ha et 39 communes

Espèces d'intérêt communautaire : Loutre d'Europe, Chabot d'Europe mais aussi des chauves-souris, des poissons et des libellules

Habitats d'intérêt communautaire : 5 habitats d'intérêt communautaire (des forêts, des prairies naturelles, des landes, des milieux aquatiques et des complexes riverains)

Comment reconnaît-on le Milan royal ?

Extrait de la plaquette "Sauvegardons le Milan royal - emblème menacé du Massif Central" (2012)

Grandes "fenêtres"
blanches



Dessous roux
sombre

Avec une envergure de 145 à 165 cm et un poids de seulement 800 à 1 300 g, le **Milan royal** donne une impression de légèreté en vol. Bon planeur, il prospecte d'un vol lent et à hauteur moyenne (20-50 m) des milieux variés à la recherche de nourriture : cadavres, petits rongeurs, lézards, jeunes oiseaux, poissons, amphibiens, insectes... Opportuniste, il n'hésite pas à se nourrir sur les décharges, surtout en période hivernale.

Queue rousse et
fourchue



Tête grise



Attention de ne pas le confondre avec son cousin le Milan noir qui est plus petit. Le **Milan noir** présente une coloration plus sombre, presque entièrement brun foncé, avec la queue moins échancrée. Il est plus commun et plus répandu en France que son cousin « royal ».

Queue brune
moins fourchue



Trace de fenêtre
pâle



Des MAET aux MAEC

Le pilotage de la mise en œuvre du second pilier de la PAC a été confié pour la deuxième fois consécutive à l'échelon régional. Ainsi, pour la période 2015-2020, la région Midi-Pyrénées est en charge de l'élaboration du programme de développement rural régional (PDRR) qui sera validé pour le 1er janvier 2015. La maquette financière du PDRR Midi-Pyrénées n'est pas encore totalement définie mais la diminution de l'enveloppe mobilisée pour les MAEC est avérée. Le FEADER participerait à hauteur de 50 millions d'euros et trois financeurs nationaux interviennent en complément : l'Etat, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées. Le Conseil Régional participe pour la première fois à la maquette financière du PDRR et intervient dans les enjeux de continuités écologiques à restaurer sur les territoires des Parcs Naturels Régionaux (PNR) et des Réserves

Naturelles Régionales (RNR). Au vue de la restriction budgétaire de la programmation 2015-2020, les instances régionales ont précisé que des règles de priorisation et de ciblage des territoires seront prises pour l'application des MAEC. En d'autres termes, tous les territoires ne pourront pas être ouverts à la contractualisation des MAEC en 2015. L'ouverture des MAEC sera conditionnée à la sélection par l'autorité de gestion régionale d'un projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) animé sur un territoire présentant des enjeux agro-environnementaux.

Dans ce cadre un avant-projet agro-environnemental et climatique a été déposé en partenariat avec l'association d'émergence du Parc Naturel Régional de l'Aubrac, La LPO, Rural Concept et la Chambre d'Agriculture, auprès de la Région Midi-Pyrénées. Cet avant projet est en attente de validation.

Dès qu'il sera validé, la communication sur l'ouverture à la contractualisation des MAEC sera effectuée auprès de chaque agriculteur des sites Natura 2000.



Prairies à St Symphorien-de-Thénières
© L. Campourcy



Prairies à St Symphorien-de-Thénières © L. Campourcy

Le site Truyère en 2014

Une bonne année de reproduction pour le Milan royal...

En 2014, 14 nids ont été trouvés le long des gorges de la Truyère soit le même nombre qu'en 2013.

11 couples ont pondu et 20 jeunes au total se sont envolés. Bilan pour cette année : un taux de reproduction de 1,82 jeunes à l'envol par couple ayant pondu, ce qui est le meilleur taux de reproduction depuis le début du suivi (2008). 3 oiseaux qui avaient été bagués sur le site quand ils étaient alors poussins (2009 et 2010) ont tenté de se reproduire cette année : un mâle a mené 2 jeunes à l'envol, une femelle a échoué lors de l'élevage des jeunes, et un oiseau qui n'a pas pondu. Outre les bagues, ces oiseaux sont munis de marques colorées sur chaque aile. Ce suivi est réalisé dans le cadre d'un programme de sauvegarde national de l'espèce.

... mais une mauvaise année pour le Faucon pèlerin

L'année 2014 marque la première année de suivi des couples de Faucon pèlerin dans le cadre de Natura 2000. Ce suivi a été réalisé de février à juin en collaboration avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Au total 6 couples sont recensés sur une distance de 25 km le long de la Truyère. Seuls 2 d'entre eux ont menés au total 4 jeunes à l'envol. Historiquement le couple le plus ancien connu date de 1988.

A la fin des années 1970, cette espèce était au bord de l'extinction en France et les quelques couples répertoriés avaient beaucoup de difficultés à se reproduire.

Entre 1970 et 1974, 4 à 6 couples seulement habitaient notre département. A la fin des années 2000, ce sont quelques 45 couples qui y étaient recensés.

RTE et la LPO s'engagent pour la protection des oiseaux

Le mardi 20 mai 2014 a été signée pour une durée de trois ans la première convention de partenariat entre la LPO représentée par M. Rodolphe Liozon, Directeur pour l'Aveyron et RTE (Réseau de transport d'électricité) représenté par M. Etienne Dorp, Directeur du Groupe de maintenance des réseaux Massif Central ouest et M. Alain Bertrand, du service Pôle environnement. Cette région riche en usines hydroélectriques et en lignes très hautes tensions nécessite plus qu'ailleurs d'agir conjointement pour renforcer la sécurité des oiseaux aux abords des zones où ils risquent de percuter les ouvrages ou de s'électrocuter. C'est donc en développant leurs échanges d'informations que certains tronçons de lignes identifiés comme dangereux pourront être mis en sécurité, RTE étudiant alors la faisabilité technique et économique d'équipements de prévention et planifiant les chantiers en fonction des périodes de reproduction en zones sensibles.



Le site Truyère en 2014

Concilier activités de pleine nature et biodiversité

Sensibiliser les acteurs de pleine nature autour des enjeux de biodiversité offre plusieurs avantages : (1) mieux informés ils peuvent sensibiliser à leur tour et apporter une satisfaction supplémentaire aux visiteurs, (2) mieux sensibilisés ils peuvent alors anticiper, respecter et favoriser une réglementation dans un objectif de préservation de leurs richesses naturelles.

La formation organisée par l'animatrice du site s'est déroulée sur 1,5 jours en avril avec 2 modules en salle puis 1 module de découverte sur le Fel pour apprendre à reconnaître les traces de loutres ou encore différencier le Milan royal de son cousin le Milan noir. Plusieurs professionnels sont intervenus pour enrichir les échanges : la LPO Aveyron, la DDT et l'ONCFS.

Au total, 12 acteurs du site ont participé.

Un public attentif aux richesses de son territoire

Pour la troisième année consécutive, deux sorties nature ont été organisées avec des animateurs de la LPO Aveyron sur le site : (1) le 17 juillet à Campouriez pour une balade le long du sentier du Fajol, (2) le 22 novembre à Sainte-Genève-sur-Argence pour observer les dortoirs hivernaux de Milans royaux. Une sortie a également été réalisée avec RTE sur le sentier de Taussac à l'occasion de la Fête de la nature. Ces sorties rencontrent toujours un vif succès auprès des petits et des plus grands, et ce sont 51 personnes qui sont venues découvrir les richesses de la Truyère.



Formation sur le terrain © L. Campourcy



Des petits avec des questions plein la tête © E. Dorp



Balade à Taussac © JY. Freche

Dernière minute : épuisement des stocks !

En vue de valoriser le territoire de la Truyère et ses habitants au travers de ses oiseaux emblématiques et plus généralement de sa biodiversité, un livret de 24 pages "A vol d'Oiseau" (1 000 exemplaires) et un poster (300 exemplaires) ont été édités l'année passée. Victimes de leur succès, tous les exemplaires ont été écoulés en seulement quelques mois ! Merci du très bon accueil que vous avez réservé à ce travail.



Le site Lot en 2014

Les herbiers aquatiques de la vallée du Lot

Les herbiers aquatiques que l'on peut rencontrer sur la rivière Lot sont des formations aquatiques très spécialisées. On les voit apparaître avec le début de l'été, certains offrent des floraisons spectaculaires qui colorent la rivière de blanc et de jaune, d'autres plus discrets se contentent de jouer avec la lumière sous l'effet du courant. Ce sont tous des milieux remarquables qui en raison de leur rôle d'interface entre les milieux aquatique et terrestre, sont l'habitat de nombreuses espèces de faune. Ils entrent pour une grande part dans la productivité piscicole des cours d'eau grâce à la chaîne alimentaire qu'ils instaurent.

Il est important cependant de ne pas confondre «algues» et «plantes aquatiques» et de bien différencier les deux. Les algues sont essentiellement des organismes microscopiques qui deviennent visibles quand elles se développent

massivement, colorant l'eau en vert, ou formant de la mousse qui habille les pierres ou des filaments sur le fond des cours d'eau.

En revanche, les herbiers aquatiques, forment de véritables prairies aquatiques. Certains auteurs les comparent même à des formations boisées qui poussent sous l'eau. Cette comparaison audacieuse tient au fait que comme les bois, ce sont des milieux extraordinairement attractifs pour la faune. Les canards par exemple en consomment directement des quantités importantes. Ils offrent également le gîte et le couvert à de nombreux invertébrés aquatiques et sont des lieux de reproduction pour de nombreuses espèces qui y déposent leurs œufs (poissons, libellules). Les alevins y trouvent d'ailleurs abri et protection et ces zones sont souvent considérées comme des zones de

grossissement ou les plus petits peuvent sans difficulté trouver refuge. Cependant, qui dit proie, dit forcément prédateur et il n'est pas rare d'y rencontrer un beau brochet à l'affût ou une belle truite...

Rien d'étonnant donc à ce que dans le cadre de Natura 2000 et de la Directive Habitat, ces milieux soient considérés comme d'intérêt communautaire (Batrachion-fluitantis-Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine : 24.41). Ces formations participent en outre à fixer les sédiments et à l'amélioration de la qualité de l'eau. Lorsque les herbiers se développent d'une manière importante d'une année sur l'autre, cela est bien souvent lié à une recrudescence d'éléments nutritifs véhiculés par la rivière ou bien encore au réchauffement des eaux souvent hérité de la coupe des arbres riverains.



Herbier à renoncule sur la Truyère - Entraygues sur Truyère © N. Cayssiols

Le site Lot en 2014

Quant aux déchets qui viennent s'y accumuler, ils reflètent tout simplement les incivilités dont nous nous rendons coupables en jetant des débris qui invariablement finissent piégés dans l'entrelacs des tiges des herbiers. Vouloir arracher les herbiers aquatiques revient tout simplement à agir sur les conséquences avant d'intervenir sur les causes avec pour seule garantie, de devoir recommencer

l'opération l'année suivante...

Pour tous travaux réalisés sur ce territoire et inscrits à l'article L414-4 du code de l'Environnement, une étude d'évaluation d'incidence doit être effectuée.

Le but étant de déterminer si le projet peut avoir un effet significatif sur les habitats et les espèces végétales et animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000.

Le site Natura 2000 sous le feu des projecteurs

Durant la fête de Saint-Côme-d'Olt, nous avons animé une sortie naturaliste sur les berges du Lot et sur les coteaux calcaires surplombant la vallée. 10 personnes ont pu poser leurs questions aux deux naturalistes. Thomas MATARIN a fait des zooms sur les oiseaux, les plantes croisées et, une fois arrivée en haut du calvaire, il a pu présenter le paysage de la vallée du Lot et son histoire.

Dans le bourg, les nids d'hirondelles ont émerveillé parents et enfants. Audrey POUJOL, elle, leur a fait découvrir une partie de la multitude d'insectes présente autour d'eux ; des libellules au bord du Lot, aux papillons butinant les fleurs, ainsi que les criquets et sauterelles aux chants divers, et de plus discrètes mantes se confondant avec la végétation. Après 3 heures de promenade, chacun est reparti dans ses pénates, des images plein la tête.

Dimanche 15 juin 2014, nous avons participé en tant que structure animatrice du site Natura 2000 « Haute vallée du Lot, de la Truyère et du Goul » à l'émission « Des racines et des ailes » diffusée sur France 3. Pour l'occasion, nous avons descendu la Truyère et le Lot avec l'équipe de l'émission, la Fédération départementale des pêcheurs et plusieurs membres de l'ASVOLT.

Nous avons présenté le site en évoquant notamment les herbiers aquatiques et les espèces non autochtones (écrevisses signal essentiellement), le tournage a également été l'occasion d'évoquer l'avifaune et les invertébrés aquatiques. Le tournage s'est déroulé de 9 h 00 à 20 h 30 entre Entraygues et Montarnal.

Audrey Poujol et Thomas Matarin



Banc de prédateurs faisant le siège d'alevins autour d'un herbier à élodée
© N. Cayssiols

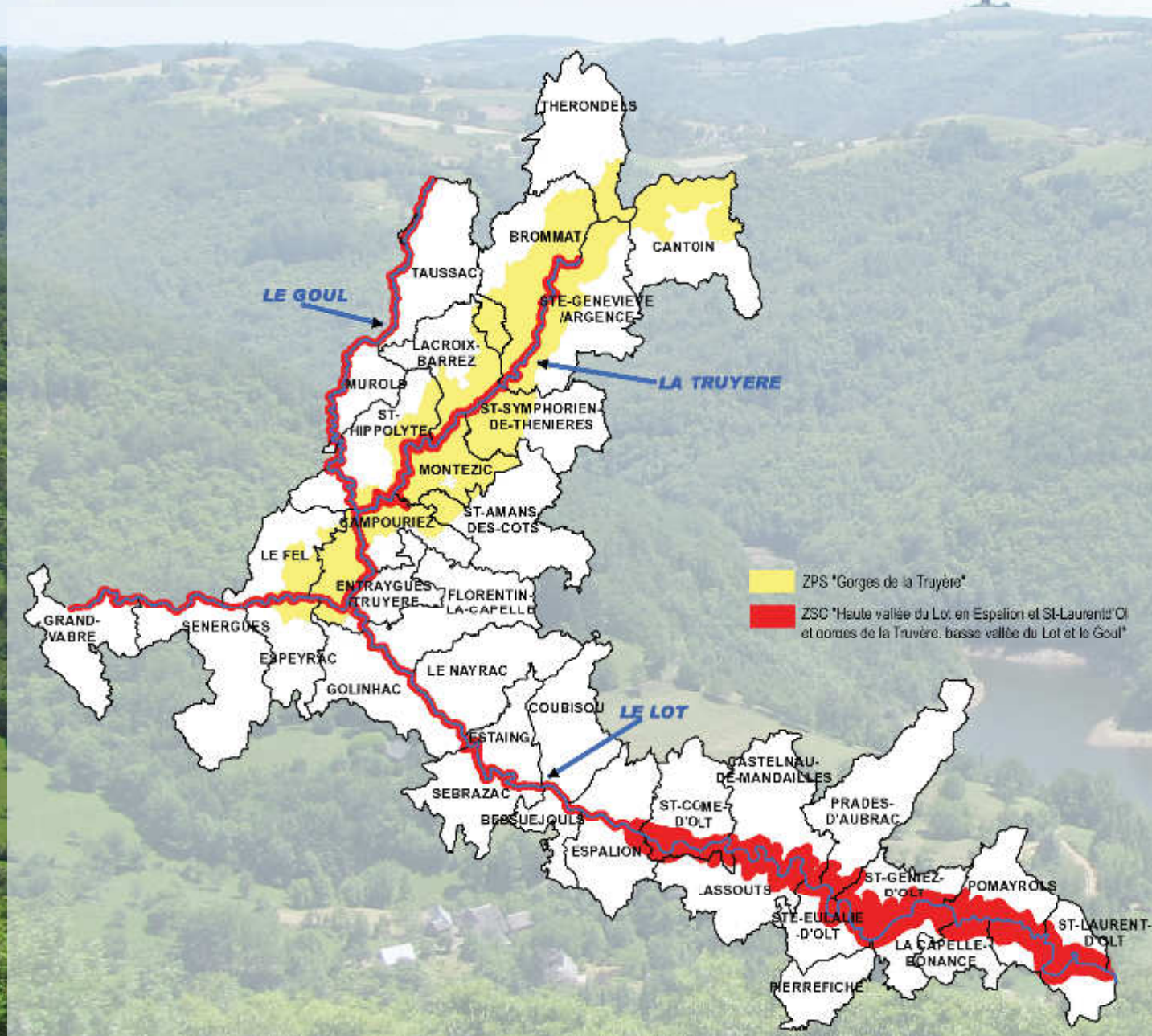


Sortie à St Côme d'Olt © A. Poujol



Tournage de l'émission "des racines et des ailes" © N. Cayssiols

Carte des deux sites



Pour plus d'infos

Site Truyère

Leslie Campourcy - LPO Aveyron

10 rue des Coquelicots -12850 ONET-LE-CHATEAU

Tél : 05.65.42.94.48 / Email : leslie.campourcy@lpo.fr

Site Lot

David Galibert - Rural Concept

Maison de l'agriculture - Carrefour de l'agriculture

12000 RODEZ

Tél : 05.65.73.76.76 / Email : david.galibert@adasea.net

- Imprimé par nos soins - tous droits réservés -